



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet d'agrandissement du parking du supermarché SIMPLY à FERRETTE (68)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination au raison sociale **FREMAC**

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale **WALCH Alain, responsable travaux neufs**

RCS / SIRET

3	4	2	2	8	1	4	0	9	0	0	1	0	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique **SA à conseil d'administration**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	Création de 88 places de parking pour le supermarché SIMPLY

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet comprend la création de 88 places de stationnement ainsi que le rajout d'espaces verts, la plantations d'arbres et la mise en œuvre de pavés filtrants sur une surface d'environ 500 m².

Le projet s'implante sur la parcelle voisine du supermarché SIMPLY existant. Elle comporte une bâtisse datant de début 1900 qui servait de bureaux à l'ONF. Un permis de démolir a été accordé en date du 1er décembre 2016 afin de pouvoir créer des parkings supplémentaires aux clients du supermarché.

Ultérieurement un permis de construire sera déposé pour la création d'une station service.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de répondre au besoin croissant des clients du supermarché SIMPLY en nombre de place de stationnement et la mise en place d'une station service.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux objet du permis d'aménager comprendront les phases suivantes :

- Décapage de la terre végétale ;
- Terrassement pour l'assise de la voirie, apport de matériaux, compactage et essais de plaque ;
- Mise en œuvre d'enrobés ;
- Création d'une zone de parking avec pavés filtrants ;
- Création d'espaces verts avec rajout de plantations ;
- Modification des accès routiers vers le parking par le déplacement du bateau d'entrée et l'agrandissement de la sortie ;
- Mise en place d'un réseau d'assainissement pour récupérer les eaux de pluie du parking créé et mise en place d'un séparateur d'hydrocarbures qui collectera les eaux du parking existant, neuf et de la future station essence ;

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation le parking comportera 88 places supplémentaires. La modification des accès routiers et l'agrandissement de la sortie permettront d'améliorer la sécurité des accès/sorties du supermarché.

Le séparateur d'hydrocarbures fera l'objet d'un entretien régulier.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet a fait l'objet :

- d'un permis de démolir N° PD 068090 16 E001 obtenu le 1er décembre 2016 ;
- d'un permis d'aménager qui a fait l'objet d'un refus en date du 27 juin 2017 pour absence de la décision liée au présent Cas par cas.

Par la suite un PC sera déposé pour la mise en place d'une station service.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de la parcelle cadastrale concernée :	2 412 m ²
Emprise au sol des surfaces, bâties ou non, affectées au stationnement :	1 100 m ²
Nombre de place de stationnement réalisée :	88 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

20 Rue de la 1ère Armée
68 480 FERRETTE

Parcelle n°4 de la section n°4 de la
commune de FERRETTE

Coordonnées géographiques¹

Long. 7 ° 30' 80 " 87 Lat. 47 ° 49' 95 " 80

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est la ZNIEFF n°420007130 "Jura alsacien" localisée au plus proche à environ 300 m au sud de la zone d'étude. Voir carte jointe en annexe B
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir carte jointe en annexe B
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir carte jointe en annexe B
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir carte jointe en annexe D " plan des servitudes d'utilité publique de la commune de Ferrette"
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir carte jointe en annexe A

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir la fiche " Informations sur les risques naturels et technologiques pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement " jointe en annexe C.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas répertorié sur la base de données Basol sur les sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif. source : Infoterre
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	source : plan des servitudes d'utilité publique du PLU de la commune de FERRETTE
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est le site FR4201812 "Jura alsacien" localisé à environ 1 km à l'est de la zone d'étude. (voir carte jointe en annexes).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Globalement le projet ne modifiera la topographie actuelle.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Globalement le projet ne modifiera la topographie actuelle.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site correspond actuellement à une parcelle accueillant des bureaux et étant attenante au supermarché existant. Il ne présente pas d'intérêt écologique particulier.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De part sa nature et l'éloignement du site Natura 2000 le plus proche (environ 1km), le projet n'est pas susceptible d'impacter un habitat/une espèce inscrite au Formulaire Standard de Données du site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune installation classée SEVESO, à autorisation ou enregistrement n'est localisée à proximité du site. Source : GEORISQUES
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Haut-Rhin est entièrement concerné par la réglementation parasismique. la commune de Ferrette est située en zone 4 (sismicité moyenne) .
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet concerne la réalisation de 88 places de stationnement. Il est attendu plus de clients au niveau du supermarché. Cette augmentation n'est toutefois pas de nature à impacter notablement le trafic au niveau de la zone d'étude.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les nuisances lumineuses sont liées à la présence des véhicules. La fréquentation du site est réduite aux horaires d'ouverture du supermarché soit 8h - 19h30. Les nuisances lumineuses sont donc très faibles.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera le ruissellement des eaux pluviales de voiries. Un réseau d'assainissement sera mis en place pour récupérer les eaux de pluie du parking créé. Il est également prévu la mise en place d'un séparateur d'hydrocarbures qui collectera les eaux du parking existant, neuf et de la future station essence.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les seuls déchets issus du parking seront les résidus de curage du séparateur d'hydrocarbures. Ceux-ci seront évacués via la filiale d'élimination conforme à la réglementation en vigueur.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle concernée comportait une bâtisse datant de début 1900 qui servait de bureaux à l'ONF. Cette parcelle va devenir à usage de parking.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les seuls impacts potentiels du projet sont liés à l'imperméabilisation d'une partie des terrains et au ruissellement des eaux pluviales sur des surfaces potentiellement chargées en hydrocarbures.

Pour réduire ces impacts, le projet prévoit la mise en place de pavés filtrants sur une surface de 500 m² et un séparateur d'hydrocarbures.

Par ailleurs ces mesures permettront d'améliorer la situation actuelle en intégrant la gestion des eaux de ruissellement du parking existant.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de l'absence d'enjeux forts mis en évidence, de la nature du projet et des mesures de réduction des impacts qui seront mises en œuvre, il ne nous apparaît pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évaluations récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

0.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe A : Zones humides

Annexe B : Zones d'intérêt écologique

Annexe C : Fiche sur les Informations sur les risques naturels et technologiques de la commune de Ferrette

Annexe D : Plan de servitudes d'utilité publique

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Strasbourg

le, 16 août 2017

Signature

Alain WALCH

Responsable Travaux Neufs Territoire ALSACE
ATAC SAS - Service Technique
4 rue de Biarritz - 67100 STRASBOURG
Tél. 03 80 40 72 75 - Port. 06 14 45 27 04
E-mail: awalch@atac.fr